

Villette-sur-Ain

Cette description du village dans laquelle Jean Scohy a passé 40 ans, complète celle qui est présentée sur le site de la commune :

<https://www.villette-sur-ain.fr/histoire-et-patrimoine/presentation-de-villette-sur-ain/>
<https://www.villette-sur-ain.fr/histoire-et-patrimoine/histoire-de-villette-sur-ain-2/une-touche-dhistoire/>

Elle s'appuie sur une étude parue dans la revue Urbanisme¹ en 2004

En tant que pays, la côtère n'existe plus guère ; elle se fond dans une unité beaucoup plus vaste : la banlieue lyonnaise. Mais, dans ce grand tout, les villages de la côte de Dombes conservent, atténués sans doute, mais toujours présents, leurs caractères ancestraux. Marc Bloch, 1929



Située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, entre Lyon et Bourg-en-Bresse, Villette-sur-Ain est une charmante commune qui s'égrène le long de la rivière d'Ain et s'étend jusqu'au plateau de la Dombes. La commune compte près de 800 villetois, elle fait partie de la communauté de communes de la Dombes.

Villette/Ain, sur la Côtère de Dombes entre Dombes et Bugey

La commune s'étend sur la Côtère de Dombes composée par **trois terroirs distincts et complémentaires** :

- **Le plateau de la Dombes** formé par de l'argile englobant de grosses moraines issues des glaciers alpins qui recouvraient la région à l'ère quaternaire. Les terrains sont restés très humides et boisés même s'ils ont été assainis au siècle dernier.
- **La Côtère** constituée par des terres argileuses a longtemps été un pays viticole. Ces pentes sont investies par des habitations dont l'implantation reste fragile compte tenu des mouvements de terrains.
- **La plaine alluviale de l'Ain** au fond de laquelle la rivière d'Ain s'écoule au milieu de lômes², bras morts, recouverts par une végétation chétive qui forment les « brotteaux » **pop up**. Cette plaine est fréquemment inondée et peu aménagée, elle sert de terrain de chasse comme le montre le tableau de Scohy illustrant la chasse au canard.



¹ Roussel I., F.X., 2004, Villette-sur-Ain, territoire intermédiaire, revue « *Urbanisme* » n°338 p.64-66

²Lômes : bras morts de la rivière encore utilisés au moment des hautes eaux, qui sont considérées comme des réserves de biodiversité avec de nombreuses espèces végétales et animales. Le SAGE de la basse vallée de l'Ain et la procédure Natura 2000 ont à cœur de protéger ces espaces.

Ce qui a permis à **G.Chabot**¹, habitant de villette, de décrire ainsi le village en 1953² :

« Il est accoté au talus, haut d'une soixantaine de mètres, qui forme cette Côtère : un bourg auprès de la côte et un assez grand nombre de fermes et de hameaux égaillés à travers le plateau de la Dombes. La vallée de l'Ain le sépare des villages du Bugey qui longent le bord du Jura ; elle continue la plaine du Rhône par où arrivent les influences de la ville, Lyon. Les champs d'en bas, sur les terrasses de la vallée, sont faits de terres profondes qui s'égouttent assez bien ; ceux du plateau, sur les argiles glaciaires, sont des terres lourdes, plus pauvres, craignant à la fois la sécheresse qui les crevasse et l'humidité qui les transforme en pâte gluante ; pourtant des placages de loess leur donne, par places, une certaine valeur. »

L'occupation romaine

Le site de pied de côte, la présence d'une ligne de sources (lieu-dit : les pissettes) et la proximité des voies de communication vers Lyon, expliquent l'ancienneté du village qui a vraisemblablement été une « villa » gallo-romaine destinée à alimenter la capitale des Gaules.

La vallée de l'Ain a concentré une activité de passage depuis des temps très reculés comme le montrent les vestiges préhistoriques retrouvés. Les fouilles archéologiques effectuées dans l'église saint Martin de Villette ont permis de découvrir des colonnes de l'époque gallo-romaine attestant la présence d'un sanctuaire local ou du réemploi de matériau provenant d'une villa ou d'un sanctuaire proche. cf [église de Villette](#) **Pop up colonne romaine**

De nombreuses appartenances avant l'intégration à la France

Villette fit jadis partie du **royaume de Bourgogne** en 879, avant de passer sous la **suzzeraineté des empereurs germaniques**, puis de la **maison de Savoie** au XIIIe siècle, pour être définitivement réunie au **royaume de France** en 1601.

La commune était divisée en deux paroisses qui ont fusionné à la veille de la Révolution : **Villette de Richemont** (le plateau et ses entailles vallonnées) et **Villette de Loyes** davantage centrée sur la Côtère.

Son appartenance à une région frontière longtemps convoitée explique les importantes défenses dont Villette fut dotée : **un château-fort, celui de Richemont**, restauré au XIXe siècle et flanqué de **quatre maisons-fortes : Gravagneux, Monjaillon, La Moutonnière et Le Vernay**.

La complémentarité des terroirs : une opportunité pour le monde agricole

Cette division tripartite du terroir était un atout pour la **polyculture vivrière** : la plupart des habitants pouvaient ainsi compléter les cultures effectuées sur le plateau par le revenu tiré de quelques hectares de forêts, exploiter quelques petites parcelles de vigne sur la côtère et faire pâturer les troupeaux dans la zone inondable des brotteaux. Ce type d'utilisation agricole avec la mise en valeur de terroirs complémentaires correspondait à une **polyculture** effectuée par des petits propriétaires ayant des relations de dépendance avec les seigneuries voisines.

Cette opportunité a été saisie par l'abbaye de Nantua (appartenant à la mouvance clunisienne) qui a installé à Villette un prieuré au Xe siècle. Par sa dédicace à Saint Martin, l'église romane affirme l'ancienneté de ce lieu de culte puisque Saint Martin, moine soldat du 4^{ème} siècle, était réputé pour christianiser rapidement les anciens vestiges païens.

A la fin du Moyen-Âge, l'agrandissement de l'église et la construction de trois chapelles adjacentes est plutôt un signe de prospérité sans doute assez relative. Les terrains, pourtant ingrats, permettaient à **une population relativement nombreuse de vivre pauvrement** comme le montrent les recensements effectués par les intendants de Colbert qui, en 1670, comptent 150 communiants à Villette de Loyes et 100 à Villette de Richemont.

Les XVI^e et XVII^e et le début du XVIII^e siècle **sont plutôt des périodes de pauvreté, le nombre d'habitants a été très fluctuant**. Sans doute faut-il voir dans ces fluctuations les effets des guerres et les pillages par les armées stationnées à Villette et mentionnées dans le recensement de Colbert : « *Les habitants sont pauvres et ont été ruinés par les gens de guerre qui y ont été établis en quartier d'hiver* ».

Les campagnes ont beaucoup souffert des guerres de religion. Un acte daté de 1603 concernant l'abbaye d'Ambronay raconte les dégâts causés par Biron : « *A tous présentz et advenir, soit notoire patent et manifeste, comme aussy soit que, par la calamité des guerres qui aurientcy-devant travaillé l'estat de Bresse et de Bugey et principalement ès lisières de la rivière d'Ainsdeça et delà d'icelle, plus que les autres de l'obéissance de son altesse de Savoie...* ».

Les moines du prieuré, dépités par la faiblesse de la dîme songent à se réfugier à Nantua et, en 1610, Louis Dupra, prêtre séculier est nommé pour desservir la paroisse.

La population est réduite de moitié entre 1654 et 1670 et divisée par trois entre 1709 et 1720.

En 1665, un intendant de Colbert décrit la situation de la commune de Villette: « *C'est un pays de broussailles et de monticules qui se sème la plus grande partie de seigle et d'avoine. Il y a quelques vignes dont le vin est fort chétif. Les habitants censés sont pauvres. Il n'y a que deux chétifs brotteaux*».

A la fin du XVIII^e siècle, en dépit de la période troublée de la révolution, la prospérité semble revenue grâce aux progrès des méthodes agricoles.

En revanche, au XIX^e siècle **la population a été beaucoup plus stable** même si les guerres de l'Empire sont sans doute la cause de la baisse enregistrée autour de 1820. Jusqu'en 1840, la population de Villette est marquée par la stabilité mais aussi par une certaine endogamie. La stabilité démographique est confortée par l'appartenance des jeunes mariés à la Côtière où ils se marient et s'installent. G.Chabot³, en étudiant systématiquement les mariages célébrés à Villette a montré une rupture autour de 1840. Depuis le début de son étude en 1649, jusqu'en 1840, la plupart des mariés habitent Villette ou les communes voisines situées sur la rive droite de l'Ain.

³ Chabot G. Les migrations intérieures de population provoquées par les mariages : l'exemple de Villette-sur-Ain depuis trois siècles, in *Mélanges géographiques offerts à Philippe Arbos*, 1953

Le Second Empire (fig.1) est marqué par un premier maximum démographique. Cette période marque le début de la prospérité industrielle qui se traduit par l'ouverture de la commune vers les installations industrielles voisines. La construction du pont de Gévrieux et l'installation du chemin de fer permettent des échanges plus marqués avec les manufactures textiles de Saint-Rambert et de Jujurieux. Cette ouverture est aussi la période du début de la crise agricole qui se manifeste sur la Côtière par la crise du phylloxéra. Dans cette région de polyculture la catastrophe fut moins sévère mais beaucoup d'habitants tiraient revenu de la vente de leur vin : désormais on ne plante plus guère que pour son usage personnel. La disparition de cette ressource contribue à accélérer les départs. A partir des années 1880 jusqu'en 1968, la **baisse de la population est continue**.

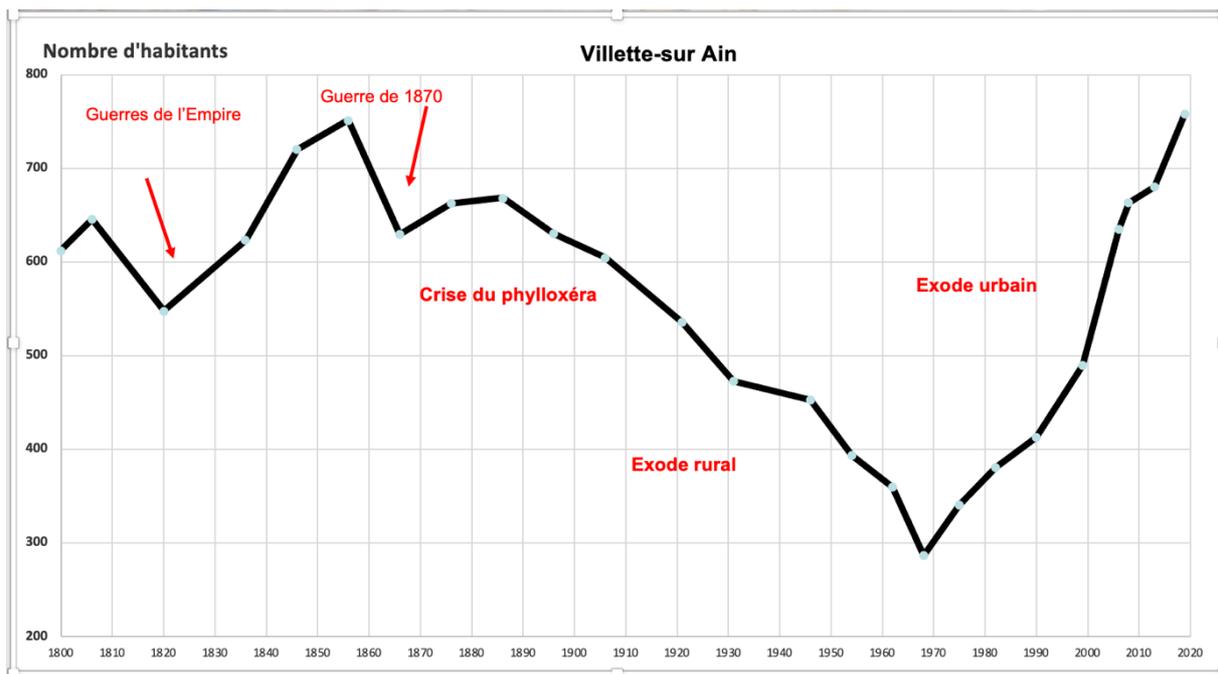


Fig n°1 : évolution du nombre d'habitants de la commune de Villette sur Ain

La polyculture vivrière en déclin a pu se maintenir jusqu'à la seconde guerre mondiale tandis que l'attractivité des centres urbains et industriels voisins se faisaient sentir.

Jusqu'à la crise du COVID, la mutation agricole n'a absolument pas revêtu une image d'agriculture spécialisée périurbaine, animée par une clientèle recherchant des produits de qualité. La déprise agricole s'est traduite par une extension des grandes exploitations tandis que le départ des forces vives libère des terrains qui profitent aux anciens agriculteurs et à leurs familles.

Après les « trente glorieuses », une mutation territoriale transforme la commune

Grâce au plan Marshall, l'agriculture se transforme en Dombes tandis que la plaine de l'Ain s'ouvre aux activités nouvelles et à l'industrialisation favorisée par la présence de la centrale de Bugey. Mais à partir de 1970, Villette entre dans le grand mouvement de la périurbanisation. Le poids de l'agglomération lyonnaise, la déprise agricole et la démocratisation de la voiture imposent une **véritable mutation territoriale**.

Cette mutation s'appuie sur la disparition de l'agriculture traditionnelle. En 1970, on dénombrait 50 exploitations agricoles dont 5 seulement comptaient plus de 50 ha et pouvaient espérer se moderniser. Actuellement seules 3 exploitations persistent. La déprise agricole s'est traduite par une extension des grandes exploitations situées hors de la commune. Le déclin de l'agriculture libère des terrains et des bâtiments qui profitent aux anciens agriculteurs et à leurs familles.

La **déprise agricole s'était tout d'abord traduite par l'apparition et/ou la réappropriation de quelques résidences secondaires** appartenant, la plupart du temps, à des lyonnais venant profiter des joies de la campagne voisine dans laquelle les citadins retrouvent leurs racines. A Villette, le nombre de résidences secondaires a augmenté régulièrement entre 1954 et 1975 pour atteindre, à cette date, 20% du nombre de logements. L'émergence de ce développement de type « dombiste » fondé sur les loisirs et les résidences secondaires, favorisé par la beauté des sites de la côtière, la présence des bois et des grands domaines de la Dombes, la pittoresque rivière d'Ain, est très limité.

La commune de Villette s'inscrit dans le phénomène de la périurbanisation et devient le « territoire de l'automobile ».

L'utilisation de ce terroir communal a évolué sous le poids des mutations de la société qui ont transformé le paysage ancestral. Les résidences secondaires ont été transformées en résidences principales. D'ailleurs, la notion de résidence secondaire est plus floue en raison du phénomène de bi-résidence mais aussi en raison de la progression du télétravail. Ces communes encore rurales ont vu leur attractivité augmenter au moment de la pandémie.

Située à l'écart des grands axes de communication (train à Ambérieu, autoroute dans la plaine de l'Ain...), l'urbanisation a été moins rapide que dans des communes mieux desservies. Les maisons se sont multipliées en s'accrochant sur les parcelles délaissées par la vigne, la côtière, en dépit des risques de glissement de terrain présente un site tout à fait recherché par la vue qu'elle procure sur la vallée et sur le Revermont tandis que le plateau de la Dombes offre des opportunités pour la vie en symbiose avec la nature : chasse, pêche, cueillette etc...



« Les maisons se sont multipliées en s'accrochant sur les parcelles délaissées par la vigne »



Le village vu d'avion et l'émergence de lotissements

C'est effectivement la généralisation de la voiture individuelle qui a permis d'effacer l'handicap constitué par l'écart de la commune par rapport aux axes de communication et la déprise agricole a aiguïlé la convoitise des aménageurs qui ont pu installer plusieurs lotissements attirés par la proximité de la rivière : « les rivages de l'Ain ». Le plateau est encore largement qualifié de « terrain agricole » dans les documents d'urbanisme.

En une vingtaine d'années et avec une accélération récente, la physionomie résidentielle de la commune s'est transformée sensiblement. L'habitat s'est diversifié en typologie, en densité ; il ne s'agit plus d'une extension marginale de quelques pavillons mais d'un développement progressif continu qui double le nombre de logements et d'habitants, qui modifie à petits pas le paysage résidentiel sans le transformer brutalement.



Le pavillon reste la forme la plus appréciée de la vie à la campagne, le jardin est l'objet de beaucoup d'attention, il constitue une pièce supplémentaire du logement tandis que l'habitat se rénove progressivement selon la disponibilité des sources d'énergie.

Actuellement, l'urbanisation est très contrainte, les espaces agricoles sont préservés et les urbanistes, à travers les plans d'aménagement préconisent la densification.

Les activités agricoles ont pratiquement disparu au profit de « l'économie résidentielle » qui constitue, dans cette région, un certain processus de développement et d'enrichissement.

Même les brotteaux ont subi une mutation radicale. L'Ain, au rythme de sa dynamique fluviale, a délaissé ces fameuses lônes, sapé des berges, recoupé des méandres et la végétation a

largement colonisé son lit majeur au détriment des prairies et pâturages. Le SAGE de la basse vallée de l'Ain et la procédure Natura 2000 ont à cœur de protéger ces espaces et la dynamique naturelle de la rivière. Contrairement à l'image des brotteaux qui figure sur les tableaux de Scohy, le village s'est détourné de la rivière. Actuellement, seuls les pêcheurs et chasseurs s'aventurent sur ces espaces devenus difficiles d'accès et propice au lagunage pour la gestion des eaux usées de la commune. Le ruban vert formé par le lit de la rivière est actuellement complètement boisé comme le montre la photo aérienne. Le paysage, autrefois très ouvert, s'est fermé.

Ces transformations du paysage sont le signe d'une véritable mutation de la population gagnée par le genre de vie urbain qui s'est propagé vers la campagne. Cette situation est celle d'une frange de population de plus en plus importante qui, au rythme de l'extension spatiale des régions urbaines, transfère la ville à la campagne. S'agit-il de rurbains ou de néoruraux, aucun de ces néologismes ne permet de qualifier l'ensemble des habitants de la commune qui ne sont pas polarisés vers une seule métropole. Le village s'urbanise dans différents aspects : tout à l'égout, collecte des ordures, réseaux divers....

Les vieilles familles originaires du village sont très minoritaires ; les prix abordables des offres de lotissements attirent des jeunes ménages dont les enfants insufflent un dynamisme à l'école qui compte quatre classes et offre cantine et garderie...Mais la stabilité démographique des siècles passés a disparu, la population, très diverse, garde une certaine mobilité résidentielle car la vie, rythmée par les mouvements pendulaires et la dépendance à la voiture n'est pas toujours facile.

Les emplois se situent à Lyon (50 Km), à Bourg en Bresse (30 Km) mais surtout dans le réseau d'entreprises assez dense de la plaine de l'Ain. Néanmoins, la plupart des lieux de travail et de commerce sont à l'extérieur de la commune qui n'offre que certaines possibilités de loisirs (randonnées, golf, équitation...).

A l'image de l'ensemble des communes de France, le territoire vécu par les habitants est totalement découplé du terroir inscrit dans le périmètre administratif de la commune. Le territoire est revisité à travers ses réseaux qui lui permettent de pulvériser sa dimension géographique. La qualité des réseaux dont bénéficie la plaine de l'Ain est un atout indispensable qui l'intègre dans les villages globaux. Les nouvelles technologies introduisent une rupture essentielle : *elles tendent à abolir la distance et à gommer la réalité du territoire, à lui substituer celle de réseau...Les mots qui définissent le mieux les nouveaux objets : mobile, portable, léger, micro suggèrent qu'ils appartiennent à un univers sans fil à la patte où l'on s'est évadé du territoire.* » (B.Preel⁴). La fragilité rurale des réseaux d'électricité ou de téléphone en cas d'orage devient dramatique à l'époque d'Internet et du congélateur.

La commune est confrontée aux interrogations actuelles sur le périurbain

Le changement climatique et l'impératif de décarbonation touchent de plein fouet ces territoires fragilisés par une population qui n'a pas toujours les moyens de s'adapter aux nouvelles technologies.

⁴ CERTU 2001 Les temps de la ville et les modes de vie 300 p.

En outre, le pavillon dans lequel les populations ont choisi de s'installer est décrié par les urbanistes qui voient dans ce mode de logement une promiscuité horizontale et des dépenses énergétiques plus élevées que dans un logement collectif. Ils dénoncent également la tendance à l'individualisme qui se dégage de ce mode d'habitat pourtant étranger au développement des réseaux sociaux et du repli dur soi-même. Ces lotissements sont également rendus responsables de l'artificialisation des sols qui facilitent le ruissellement de surface de l'eau de pluie au lieu de favoriser l'infiltration et la recharge des nappes.

La dépendance à l'automobile relève de ces interrogations sur le futur. Est-il possible de remplacer l'ensemble des moteurs thermiques par des véhicules électriques ? Le vélo qui s'est emparé des villes est difficile à généraliser à la campagne car le réseau routier ne s'y prête guère. L'accès à l'emploi dans la métropole lyonnaise est rendu de plus en plus difficile par les dysfonctionnements du réseau ferré et par les embouteillages créés à l'approche de la métropole.

Ces territoires peinent à mettre en œuvre les mesures tout à fait justifiées, prises au niveau national mais difficiles à mettre en œuvre au niveau local. Une trop grande restriction sur les constructions futures pourrait aboutir à l'asphyxie du village et à la fermeture de l'école, âme du village.

C'est pourquoi, comme en ville, la nécessaire création du lien social passe par des repas de rue ou des apéritifs de quartiers. L'ancrage territorial est marqué à travers le succès des associations patrimoniales, la découverte des archives et des généalogies. Le clivage, au sein de la population, porte sur la manière dont le territoire est vécu à travers un espace-temps plus ou moins éclaté. Paradoxalement, le sentiment de peur et d'insécurité est plus développé chez ceux qui n'ont que la proximité géographique comme référence. En effet, ils se sentent absents des enjeux qui les dépassent et ont peur d'être dépassés par la modernité⁵.

Conclusion

La commune aura à satisfaire aux deux types d'enjeu : l'enjeu « dombiste » devra réfléchir à une meilleure gestion des espaces de loisirs dans une perspective de déprise agricole du plateau, l'enjeu « bugiste » devra réfléchir aux inflexions à donner à l'urbanisation afin de ne pas alourdir les charges de la commune en matière de services et garder une certaine cohérence de la population à travers une diversification sociale enrichissante.

La connaissance du patrimoine est un élément fort de la cohésion sociale d'un village dont les habitants ont plaisir à se retrouver dans des lieux chargés de mémoire comme la place de l'église ou autour des peintures de Jean Scohy qui ennoblissent le passé de Villette aussi bien en direct qu'à travers ce site <https://www.scohypeintre-villette.fr/>

⁵ C'est cette peur qui explique l'importance du vote « front national » en l'absence de délocalisation industrielle ou d'immigrés.